

Se separer d'un colocataire (encombrant)

Par babboun, le 15/06/2014 à 06:34

Bonjour,

voila mon souci: j'avais un bail a mon nom de trois ans, puis, ma copine a emménagé avec moi, après plusieurs mois de vie commune ,elle a voulu figuré sur le bail, j'ai refusé en lui disant que c'était trop tôt. Finalement, nous avons signés un document sur papier libre, le propriétaire, ma copine, et moi, comme quoi elle était sous-locataire, mais elle ne figure pas sur le bail. Seulement voila, les choses ont mal tourné entre elle et moi. je voudrais me séparé et la faire partir, elle refuse catégoriquement me disant qu'on a signé un papier et qu'elle a des droits! alors que je suis le bailleur principal! Quels sont ses droits et les miens? puis-je la mettre dehors sans soucis ou, a t'elle effectivement des droits et lesquelles? Comment faire pour la mettre dehors sans avoir de problèmes? Tout est a moi dans l'appartement, elle a juste emmené ses habits. Merci d'avance pour vos réponses

Bien cordialement,